

Un Appel international a été lancé pour l'arrêt du déploiement de la 5G sur terre et dans l'espace, texte disponible dans une douzaine de langues sur le site dédié <https://www.5gspaceappeal.org> .

Ce texte a déjà été signé par quantité de biologistes, biochimistes, médecins, physiciens, ingénieurs en génie électrique et autres personnalités.

Très circonstancié, et des plus inquiétants, il contient en langage simple nombre d'explications techniques rarement fournies.

Selon la version française de cet appel, le déploiement prévu dans les rues et par satellite de la 5G, indispensable à la multiplication en cours des objets connectés sans fil à internet (à des fins de villes dites « intelligentes » et autres) entraînerait « *une augmentation considérable de l'exposition au rayonnement de radiofréquence, qui s'ajoutera au rayonnement induit par les réseaux de télécommunications 2G, 3G et 4G déjà en place.*

*Or, de nombreuses études prouvent les effets nocifs du rayonnement des radiofréquences.*

*Un tel déploiement revient à mener des expériences sur les êtres humains et l'environnement, ce qui est considéré comme un crime en vertu du droit international. »*

L'Appel souligne que le changement sociétal mais aussi environnemental envisagé est « *sans précédent à l'échelle planétaire* », et serait même de nature à altérer le climat.

Il rappelle qu'au vu des études récentes, les normes d'exposition à la 2G, la 3G et la 4G aujourd'hui en vigueur sont déjà notoirement obsolètes et affirme : « *Si les plans de l'industrie des télécommunications pour la 5G se concrétisent, pas un être humain, pas un mammifère, pas un oiseau, pas un insecte et pas un brin d'herbe sur terre, quel que soit le lieu de la planète où il se trouve, ne pourra se soustraire à une exposition, 24 heures sur 24 et 365 jours par an [...] Toutes les issues de secours seront barrées. Ces plans pour la 5G risquent d'avoir des effets graves et irréversibles sur les êtres humains et de causer des dommages permanents à tous les écosystèmes terrestres.* »

Le tout en violation flagrante de nombreuses conventions internationales, dont la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies et le Code de Nuremberg (1949).

En conclusion, les signataires réclament notamment l'application de la Résolution 1815 du Conseil de l'Europe, laquelle prévoit entre autres « *de fixer un seuil de prévention pour les niveaux d'exposition à long terme aux micro-ondes en intérieur [...] ne dépassant par 0,6 volt par mètre, et de le ramener à moyen terme à 0,2 volt par mètre* » – le seuil haut étant déjà presque partout dépassé.

Si, aux termes de l'appel précité, « *les gouvernements nationaux jouent avec la vie sur terre* », les autorités locales, dont une des missions est la protection de leurs administrés, ne sont nullement obligées de leur emboîter le pas sous prétexte de modernisme .

Le 25 janvier 2020, s'est déroulée la journée mondiale contre la 5G. Des dizaines de pays, dont la France, ont participé à cette mobilisation, et des centaines d'actions ont eu lieu par le monde : <https://stop5ginternational.org/5g-protest-day/>